



## Remboursement acompte pour travaux

Par **Zouzoulette**, le **14/05/2009** à **21:04**

Bonsoir,

Nous avons fait appel a une entreprise (SARL), le 02 decembre pour faire des travaux d'amenagement dans notre maison. Le gerant de la societe nous a demandes un acompte de 30% à la signature du devis, chose qu'on a fait. Les travaux devaient commencés le 19 janvier mais ce Monsieur n'a fait que de reporter les dates, pour en arriver au mois de mars en nous disant qu'il allait rembourser notre acompte mais en 3 fois, 1/3 le 31/03 1/3 le 30/04 1/3 le 15 mais. A aujourd'hui nous sommes remboursés le tier du 31/03 soit 1600 euros. Depuis il a ete en redressement judiciaire le 07/05 et serait en liquidation judiciaire le 20/05, Comment puis-je faire pour recuperer mon acompte ?

Merci beaucoup pour votre aide.

Cordialement